

Comité Dauphiné Savoie

Réunion du Conseil Régional du 20 septembre 2020

Compte tenu des conditions sanitaires, la réunion se déroule avec masque, dans les locaux du BCG

1) Informations sur l'organisation du comité

Dominique Poulailon a été élu président du district Isère

Daniel Hervé remplace Guy Deluzurieux comme délégué jeunesse.

Patrick Gounon remplace Agnès Hervé comme secrétaire

Jean-Louis Vigne remplace G. Saliere au conseil régional (bridge haut niveau)

2) Informations sur la reprise des activités dans les clubs

En Drôme Ardèche : 2 clubs ont repris, les autres commencent peu à peu.

En Savoie : beaucoup de clubs ont repris leurs activités (seul 4 sont encore en attente) mais la fréquentation pas très bonne pour les clubs qui ont repris. Le BCGA arrête ses activités dans son local actuel et continue ses activités sur BBO.

En Isère : presque tous ont repris, les derniers redémarrent la semaine prochaine.

De façon plus globale, la participation aux tournois dans les clubs pour la période du 1/07 au 20/09 n'est que de l'ordre de 25% par rapport à la même période l'année dernière. Et en ce qui concerne le nombre de licencié au 20/09, il n'est que de l'ordre de 50% par rapport à ce qu'il était l'année dernière.

3) Informations diverses

- CRED : rien à signaler cette année.
- Augmentation de 50% des indemnités pour les clubs recevant des compétitions.
- Le comité a racheté toutes les parts individuelles de la SCI (1200€ la part). La SCI appartient uniquement à des clubs et au comité.
- Toutes les subventions liées au bridge jeunesse ont été payées fin juillet aux clubs.
- Une indemnité supplémentaire a été attribuée par la FFB pour les clubs qui ont recruté beaucoup de nouveaux joueurs. Le chèque correspondant sera distribué aux clubs avec les documents de l'assemblée générale

4) Echanges sur les activités de bridge en ligne

Une discussion s'engage sur les intérêts et risques liés aux activités sur BBO. Les avis échangés peuvent se résumer ainsi :

BBO risque de faire fuir les membres des clubs ?

Les joueurs qui voulaient une dose de bridge régulière l'ont trouvé sur BBO pendant la fermeture des clubs. Avec l'arrêt des tournois BBO, ils reviendront naturellement en club.

Les joueurs qui ont peur de la covid ne reviendront pas dans les clubs tant que l'épidémie ne sera pas terminée.

Si les joueurs prennent l'habitude de jouer sur BBO, ils ne reviendront plus en club.

Au vu des participations actuelles, il ne semble pas que les tournois BBO aspirent beaucoup de joueurs du comité.

BBO permet de financer le fond de soutien aux clubs.

BBO a permis aux joueurs de garder encore un contact avec le bridge pendant le confinement.

L'analyse doit être globale et réaliser par la FFB pour connaître l'impact de BBO sur les fréquentations dans les clubs.

Il y a besoin de convivialité dans les clubs pour faire revenir les joueurs dans les clubs.

Il est facile de tricher sur BBO.

La position du comité sur ce problème : donner la priorité à l'aide aux clubs et non au développement de BBO.

5) Echanges sur la situation sanitaire et la poursuite des compétitions

Pierre Thévenon, membre catégoriel du Conseil Régional en tant que médecin fait part de ses inquiétudes sur la situation sanitaire actuelle. Il lui paraît dangereux de maintenir les compétitions prévues dans les semaines à venir. Il évoque le grand nombre de personnes regroupées dans les lieux clos pour ces compétitions ainsi que l'âge des joueurs qui constituent une population à haut risque. Pour ces raisons et en tant que médecin du comité, il s'oppose à la reprise des compétitions.

Les avis échangés peuvent se résumer ainsi :

Quel est le rôle du Conseil Régional sur la décision de maintenir ou non des compétitions ?

Il y a déjà eu des cas de contaminations pendant les compétitions avant le confinement.

Les enfants de certains joueurs interdisent à leurs parents de participer à ces compétitions.

Les joueurs s'organisent en fonction des compétitions

Sondage du directeur des compétitions : 80% des joueurs sont d'accord pour reprendre les compétitions.

Faut-il demander l'avis de la Préfecture ?

Le nombre de participants est un point important.

Les conditions de jeu seront adaptées pour respecter les conditions sanitaires.

Annuler les compétitions est plus simple que de les maintenir mais permet la survie du bridge.

Si on annule les compétitions, il faudrait aussi envisager de fermer les clubs.

Les conditions sanitaires et les protections mises en œuvre sont connues par tous les participants, qui prennent leur responsabilité en participant aux compétitions.

Si certains membres tombent malades pendant une compétition, qui est responsable ?

Beaucoup de personnes vont circuler dans les couloirs.

Maintenir les compétitions est un risque mais la suppression des compétitions donnera une image très négative qui découragera les joueurs de revenir dans les clubs.

Le risque zéro n'existe pas et il faut savoir où mettre le curseur.

La situation a changé depuis 15 jours, il faudrait s'adapter à cette situation.

Pas de demande de la part des compétiteurs pour supprimer la compétition après l'envoi de la convocation.

Que les compétitions soient maintenues ou pas, il y aura toujours un problème d'équilibre entre les personnes et/ou comité qui ont jouées ou pas ces compétitions.

Le comité essaye de mettre en place le maximum de précaution pour que les activités de bridge se poursuivent.

Les avis des médecins ne sont pas tous unanimes.

Compte tenu des contraintes horaires, la discussion sur le maintien ou non des compétitions sera poursuivie lors de l'Assemblée Générale du 20/09/2020 après-midi.

Fin de la réunion : 12h15